



HONORAIRES DE VENTE (TTC)

TYPE DE MANDAT	MONTANT TOTAL DE LA TRANSACTION		
	0 - 100.000 €	101 - 300.000 €	+ de 300.000 €
Mandat Non Exclusif	8%	7%	6%
Mandat Expert Exclusif	7%	6%	5%
Mandat Expert Equitable	3,5% *	3,0% *	2,5% *

*Honoraires charge acquéreur

ARTHURIMMO.COM GIGNAC BAREME DES HONORAIRES au 01/01/2018 LOCATION / GESTION

PRESTATIONS PROPOSEES LOCATION	HONORAIRES TTC*	
	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
→ Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
> STUDIOS & T1	FORFAIT	- bailleur : 300,00 € - locataire : 300,00 €
> MAISONS & APPT : loyer de 0 € à 799 €		
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail, entremise et négociation	- 70% loyer mensuel	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 30% loyer mensuel	- bailleur - locataire
> MAISONS & APPT : loyer de 800 € à 999 €		
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail, entremise et négociation	- 70% loyer mensuel	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 30% loyer mensuel	- bailleur - locataire
> MAISONS & APPT : loyer de 1 000 € et plus		
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail, entremise et négociation	- 70% loyer mensuel	- bailleur - locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 30% loyer mensuel	- bailleur - locataire
> LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS		
- négociation, rédaction de bail, état des lieux	- 6% du loyer annuel	preneur
> GERANCE LOCATIVE		
- gestion mensuel	- 7,00% du montant du loyer mensuel hors charge	
- frais de recommandé	- 9 €	
> HONORAIRES VACATION (heure)	90 €	

* TVA au taux en vigueur de 20%

(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieure ou égale à un plafond fixé par voie réglementaire :

- 8€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail
- 3€/m² pour l'état des lieux